



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU BAS-RICHELIEU

CONTENU DE CE NUMÉRO:

- CHANGEMENTS NOUVELLE CONVENTION
- DÉLÉGUÉ(E)S ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
- RENCONTRE ASSURANCE-EMPLOI
- RETRAITE PROGRESSIVE
- ÉCHELONS
- VOTRE SYNDICAT EST LÀ POUR VOUS!
- FIN DU DÉBOUCLAGE
- LISTE D'ENVOI DU SYNDICAT

CHANGEMENTS AVEC LA NOUVELLE CONVENTION

Journées pédagogiques

20% de ces journées pourront être en télétravail (peuvent contenir des réunions et des formations)

25% de ces journées ont un contenu qui vous appartient
Les deux types de journées peuvent être jumelées

ATP en télétravail

2023-2024: 2 heures en moyenne par semaine

2024-2025: 3 heures en moyenne par semaine

2025-2026: 4 heures en moyenne par semaine

2026-2027: 5 heures en moyenne par semaine

N'oubliez pas que si vous n'êtes pas à 100%, le nombre de journées pédagogiques est calculé au prorata.

RENCONTRE ASSURANCE-EMPLOI 16 SEPTEMBRE

Une invitation vous a été envoyée hier. N'oubliez pas de vous inscrire pour participer.

RETRAITE PROGRESSIVE

Si vous êtes en retraite progressive, prenez soin de vérifier sur votre talon de paie que votre banque de congés est comptabilisée adéquatement.

ÉCHELONS

Vérifiez sur votre talon de paie que vous avez bien monté d'échelon. N'oubliez pas que notre dernier échelon est désormais l'échelon 16 depuis la négo précédente.

DÉLÉGUÉ(E)S ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Vous avez jusqu'au 15 septembre pour élire votre ou vos délégué(e)s. Si cette fonction vous intéresse, informez vos collègues!

VOTRE SYNDICAT EST LÀ POUR VOUS!

DOSSIER DE L'ASSURANCE-EMPLOI

YANN ARSENEAULT

yann.arseneault@cssst.gouv.qc.ca

DOSSIER DES DROITS PARENTAUX ET DE LA RETRAITE

CLAUDE DANSEREAU

450-742-5953

AUTRES DOSSIERS SYNDICAUX

LISSETTE TRÉPANIÉ

450-742-5953

sebr.ltrepanier@videotron.ca

FIN DU DÉBOUCLAGE

En juin dernier, dans le cadre de la relance de son offensive professionnelle et pédagogique, la FSE-CSQ et ses syndicats affiliés avaient mis de la pression afin d'inciter le gouvernement à ouvrir un chantier sur l'évaluation des apprentissages pour que cessent les pratiques illégales de promotion automatique, comme le « déboilage » (cette pratique consistant à consentir la réussite et l'attribution d'unités d'un cours de niveau inférieur à la suite de la réussite d'un cours de niveau supérieur), qui entraînent des conséquences sur la composition de la classe. C'est donc un premier gain vers cet objectif!

LISTE D'ENVOI DU SYNDICAT

Merci de vérifier auprès de vos collègues s'ils reçoivent bien les courriels de la part du syndicat. Si ce n'est pas le cas, invitez-les à communiquer avec nous afin qu'ils soient ajoutés à notre liste d'envoi.



BON LONG WEEK-END!

Lisette Trépanier

PRÉSIDENTE

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU BAS-RICHELIEU